



A retourner accompagné du certificat médical de non contre-indication médicale à pratiquer l'athlétisme en compétition (obligatoire pour les non-licenciés) et des droits d'inscriptions. Ce bulletin d'engagement doit être envoyé avant le 2 avril 2014 accompagné du règlement par chèque à l'ordre de l'ACCT, à M. Patrice PIGAL, 11, rue des Pentès de Montbazin 02330 Courboin, ou déposé à l'Office de Tourisme de la Région de Château-Thierry, 9, rue Vallée à Château-Thierry (après cette date, **inscription possible sur place** (majoration de 5€), le jour de l'épreuve).

Dossard n° :

cadre réservé à l'organisation

**Epreuve choisie :**

- semi-marathon (10 €<sup>1</sup>) à partir de junior (1995-1996)     10 km (5 €<sup>1</sup>) à partir de cadet (1997-1998)     5 km (5 €<sup>2</sup>) à partir de minimes (1999-2000)    Courses jeunes :  contrat d'endurance<sup>3</sup> (gratuit)     Marche 10 km (5 €<sup>1</sup>) à partir de cadet (1997-1998)     1000 mètres<sup>3</sup> (gratuit)

Nom : ..... Sexe .....  
 Prénom : .....  H  F  
 Année de naissance :  Nationalité .....  
 Adresse : .....  
 code postal  Ville : .....  
 adresse email .....@.....

**Licencié FFA**  
 N° licence : ..... Club : .....

**Coureur possédant une autre licence sportive<sup>4</sup>**  
 Nom de la fédération : .....  
 N° licence : ..... Club : .....

**Garderie enfants**  
 Nb enfants : ..... Ages : .....

**nb : le certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition est obligatoire pour les non licenciés dans un club (sauf pour le 5 km et le contrat d'endurance).**

Date : .....

Signature

pour les mineurs, signature des parents obligatoire

1 majoration de 5 € pour les inscriptions sur place

2 intégralement versé aux Restos du Cœur

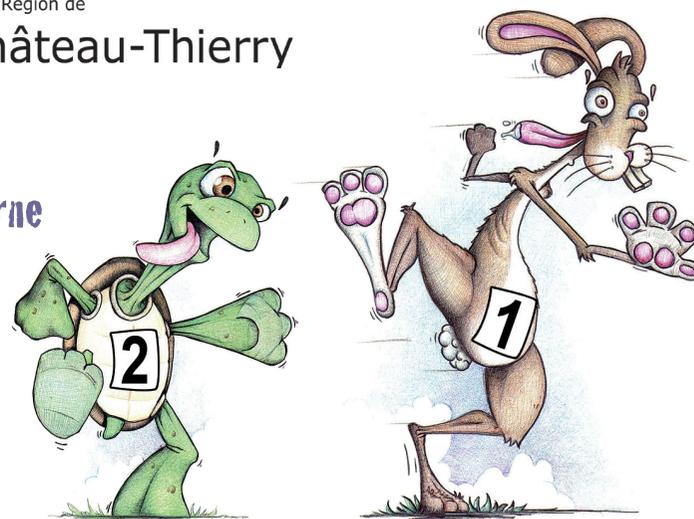
3 éveil athlé (2005-2006), poussins (2003-2004), benjamins (2001-2002) minimes (1999-2000)

4 avec la mention "pratique de la course à pied en compétition", sauf pour le 5 km et contrat d'endurance



Communauté de Communes  
de la Région de  
**Château-Thierry**

Etampes-sur-Marne  
Château-Thierry  
Brasles  
Chierry  
Nogentel



**Semi-Marathon + 10 km**  
**intercommunal des Fables**  
**+ 5 km**  
**+ courses jeunes**  
 = une course solidaire **LES RESTOS DU CŒUR**

**Dimanche 6 Avril 2014**

Départs à 9h15 au Stade de Château-Thierry (02400)

3 parcours mesurés  
 Qualitatifs aux championnats de France  
 584 participants en 2013

Contact : 06 66 86 76 08 • [www.ac-chateau-thierry.com](http://www.ac-chateau-thierry.com)

# Programme : 9 h 15 - 13 h

tous les départs et arrivées ont lieu au Stade (Avenue de Montmirail)

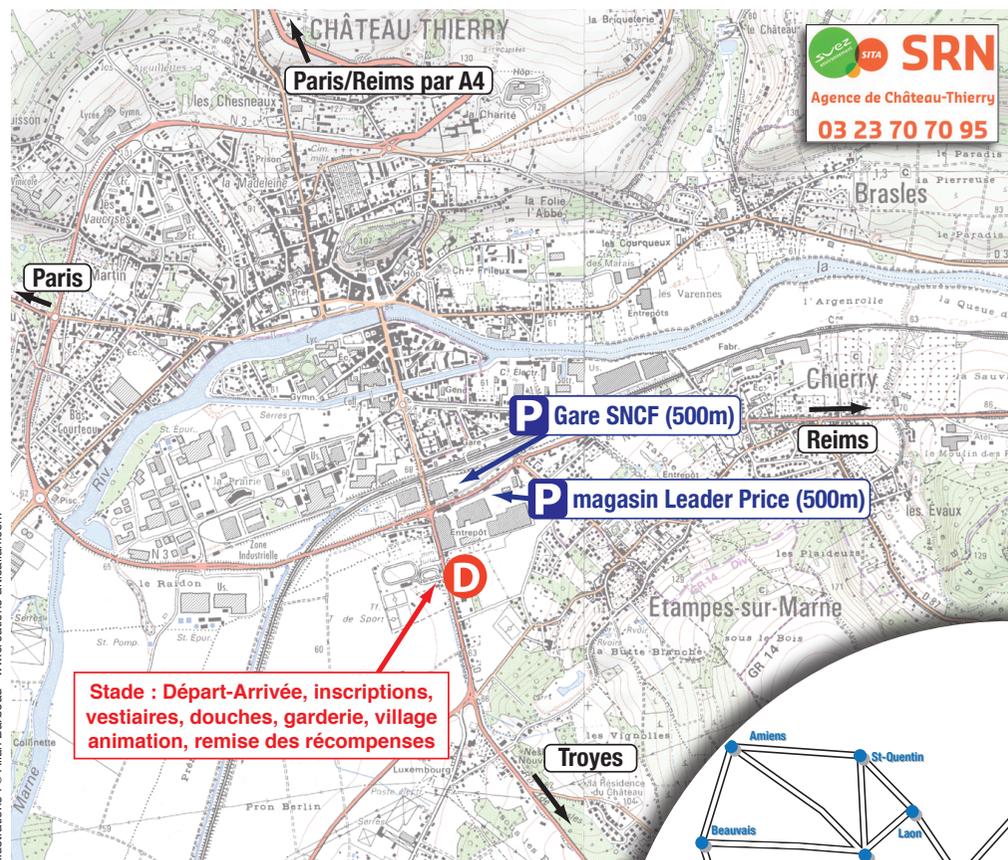
**9 h 15** : départs des **courses jeunes** = 1000 m ou contrat d'endurance (8')

**9 h 30** : départ du **5 km**

**10 h** : départs du **Semi-marathon** et **10 h 05** : **10 km**

8 h 30 à 13 h : garderie pour les enfants. Restauration sur place

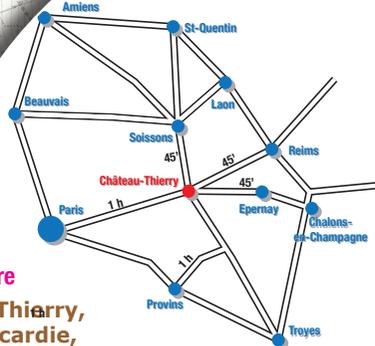
*Etanchez votre soif de découverte au Pays des fables  
et prolongez votre séjour en surfant sur  
[www.chateau-thierry-tourisme.com](http://www.chateau-thierry-tourisme.com)*



**JOGGING**



**5 km = une course solidaire**



organisé par l'**Athlétic Club de Château-Thierry**,  
avec le concours de **la CDCHS Aisne et Picardie**,  
**de l'Office municipal des sports, du CRACS de Soissons**  
et le soutien des communes traversées, des associations locales et des sponsors.

# Règlement

## Organisateurs :

Communauté de Communes de la Région de Château-Thierry, ACCT et CRAC de Soissons, avec le soutien technique des associations, des communes de Nogentel, Château-Thierry, Brasles, Chierry, Etampes-sur-Marne et de l'entreprise Eurokera.

## Comment s'inscrire ?

- Inscription en ligne sur [ac-chateau-thierry.com](http://ac-chateau-thierry.com), jusqu'au 2 avril.
  - Par correspondance jusqu'au 2/04/2014, adressée à Patrice PIGAL 11 rue des Pentes de Montbazin 02330 Courboin ;
  - A l'Office de Tourisme, 9, rue Vallée à Château-Thierry, jusqu'au 2 avril 2014 ;
  - **Sur place la veille** de 15h à 17h ou **le jour de la compétition** de 8 h à 9 h (avec majoration de 5 euros, soit 15 euros pour le semi-marathon, et 10 euros pour le 10 km et le 5 km)
- Possibilité de télécharger le bulletin sur le site internet [ac-chateau-thierry.com](http://ac-chateau-thierry.com), [ccrct.fr](http://ccrct.fr) et [chateau-thierry-tourisme.com](http://chateau-thierry-tourisme.com).

## Documents obligatoires à présenter :

- certificat de non contre indication de la course à pied en compétition. Licences pour les non licenciés FFA, présentation obligatoire d'un certificat médical (sauf pour le 5 km et les courses jeunes et enfants) autorisant la pratique de la course à pied en compétition et datant de moins d'un an, ou d'une copie de la licence délivrée par : FSCF, FSQT, UFOLEP, FFTRIATHLON, UNSS ou UGSEL.
- bulletin d'engagement (au dos) signé, accompagné d'une copie de la licence ou du certificat médical et du règlement par chèque à l'ordre de l'ACCT.

## Engagements :

10 € pour le Semi-marathon. 5 € pour le 10 km. 5 € pour le 5 km (intégralement versé aux Restos du Cœur - sans certificat médical, sans dossard, sans classement, sans chrono, mais avec simplement l'envie de courir !). Gratuit pour les courses jeunes et enfants.

**Retraits des dossards** : au stade le 5 avril de 15h à 17h, ou le 6 avril de 8h00 à 9h30.

**Parcours** : Départs et arrivées au stade municipal de Château Thierry 02400 Avenue de Montmirail. Parcours sans difficulté. 1 seule boucle pour les 3 distances.

**Vestiaires, consignes, douches et garderie** au stade.

**Remise des récompenses** au stade (présence obligatoire) pour toutes les courses. Tirage au sort de lots.

**Sécurité** : assurée par les forces de l'ordre, les Secouristes de l'Aisne, les bénévoles et les commissaires de course.

## Responsabilité :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou d'accident, ainsi qu'envers les concurrents qui prendraient le départ sans dossard. Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance. Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Les organisateurs se réservent le droit d'apporter toutes modifications nécessaires au bon déroulement de l'épreuve et d'annuler l'épreuve pour des raisons majeures.

## Récompenses :

- **Semi-marathon** : maillot technique aux 300 premiers inscrits, primes\*, coupe aux 1<sup>er</sup>, lots aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, de Junior à Vétéran 4.
- **Course 10 km** : maillot technique à tous les arrivants, primes\*, coupe aux 1<sup>er</sup>, de Cadet à Vétéran 4. Récompenses aux 5 premier(e)s au scratch.
- **Marche 10 km** : maillot technique à tous les arrivants. Récompenses aux 3 premier(e)s au scratch.
- **Courses 5 km** médailles à tous, pas de classement, pas de chrono.
- **Courses enfants et jeunes** : récompenses aux premiers et médailles à tous.
- Tirage au sort de lots pour les adultes et d'un trampoline pour les enfants.

\* Détail des primes : 06 66 86 76 08 ou [www.ac-chateau-thierry.com](http://www.ac-chateau-thierry.com)